

Arrestation de journalistes indépendants au Mexique

Montreal, 5 de septiembre de 2013

Enrique Peña Nieto,
Presidente de la República
enrique.penanieto@presidencia.gob.mx

Miguel Ángel Osorio Chong,
Secretario de Gobernación
secretario@segob.gob.mx

Rodolfo Fernando Rios Garza
Procurador General de Justicia del DF
rriosqa@pjdf.gob.mx

Fausto Agustín Favela Ayala
Juzgado 23 de delitos no graves
juz.penalidelitosnograves23@tsjdf.gob.mx
fausto.favela@tsjdf.gob.mx

Raúl Plascencia Villanueva,
Presidente de la Comisión Nacional de los
Derechos Humanos
correo@cndh.org.mx

Navanethem Pillay,
Alta Comisionada de las Naciones Unidas
para los Derechos Humanos
civilsocietyunit@ohchl.org

Emilio Álvarez Icaza,
Secretario Ejecutivo de la Comisión
Interamericana de Derechos Humanos
cidhdenuncias@oas.org

Montréal, le 5 septembre 2013

Mesdames, Messieurs:

Le **Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)**, organisme canadien qui depuis 1976 se charge de surveiller et dénoncer la situation des droits humains en Amérique latine, a reçu la nouvelle de l'arrestation des journalistes indépendants **Gustavo Ruiz Lizárraga, Pável Alejandro Primo Noriega et Estela Morales**.

Les faits sont survenus le dimanche 1^{er} septembre dernier, au cours des manifestations des professeurs contre la réforme éducative et la présentation du premier rapport du gouvernement de l'exécutif fédéral. Dans le cadre de ces manifestations, diverses organisations sociales ont dénoncé un dispositif policier excessif, ainsi que des violations de droits humains comme le droit à la liberté d'expression et de manifestation, de même qu'une forte répression envers les manifestant-e-s, journalistes et photographes.

Nous avons été informés qu'alors que l'on enregistrait et documentait l'arrestation de manifestants – des enregistrements ont été rendus publics et confirment ces faits –, dans l'exercice du droit à informer et à être informé-e-s, les journalistes Estela Morales (Regeneración Radio), Pável Alejandro Primo Noriega (Multimedios Cronopios) y Gustavo Ruiz (Agencia SubVersiones) ont été arrêté-e-s arbitrairement par des éléments de la police du SSP-DF dans les alentours de la station de métro San Antonio Abad.

Suite à la détention, les journalistes ont été transféré-e-s dans les bureaux du Ministère public à Milpa Alta, où fut fixée une caution pour leur remise en liberté. À cet endroit ont aussi été emmenés Gonzalo Amozorrtua et Juan Daniel Velázquez, également arrêtés près de la station San Antonio Abad. Ces derniers, avec d'autres détenus envoyés à Tláhuac – Omar Berinstain, Gabriel Carrón, Alejandro Rafael Montaño – ainsi que les journalistes cités précédemment

Gustavo Ruiz y Pavel Alejandro Primo Noriega, ont été transférés à la prison *Reclusorio Sur*, même si leurs familles avaient déjà présenté le paiement de la caution.

Les charges qui leur sont imputées sont les suivantes: atteinte à la paix publique; atteinte à l'exercice légitime de l'autorité; port, fabrication et importation d'objets aptes à agresser; résistance de particuliers.

Nous considérons très préoccupante la situation des détenu-e-s, à plus forte raison suite à ce qu'après l'audition réalisée par le juge en charge, Fausto Agustín Favela Ayala, ce dernier ait décidé d'accroître la caution à plus de 100 000 pesos dans le cas de Gustavo Ruiz.

De même, nous considérons ces arrestations et procédures judiciaires visant des journalistes comme une atteinte à la liberté de presse et à liberté d'expression, ainsi que comme une atteinte à la sécurité personnelle et au droit de tout-e citoyen-ne à manifester sur la voie publique. Pour ces raisons,

NOUS EXIGEONS:

- 1. Que l'on libère immédiatement Gustavo Ruiz, Estela Morales, Pável Primo Noriega et toutes les personnes arrêtées le 1^{er} septembre, et que l'on garantisse leur sécurité physique, psychologique et émotionnelle.**
- 2. Que soient retirées toutes les charges judiciaires à leur égard et que l'on garantisse le respect de leur droit à un procès équitable, de la présomption d'innocence et de l'accès à la justice.**
- 3. Que l'on mette fin à la criminalisation de la contestation sociale et à tout type de menaces, harcèlement et intimidation envers les journalistes.**

Cordialement,

Le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)
Montréal – Québec - Canada